

COMPTE-RENDU DE LA 90^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION DIOCÉSAINE DE SAINT-BRIEUC ET TRÉGUIER

L'assemblée générale de l'Association diocésaine s'est tenue le jeudi 14 juin 2018 à la Maison Saint-Yves à Saint-Brieuc, sous la présidence de Mgr Denis Moutel. Voici un extrait du rapport d'activités présenté par Bernard Le Run, secrétaire de l'Association diocésaine, et un extrait du rapport financier, présenté par Loïc Blin, économiste diocésain.

Au cours de l'exercice 2017, le conseil d'administration s'est réuni onze fois et le Conseil diocésain pour les affaires économiques quatre fois. Les comptes de l'exercice 2017 ont été approuvés par les deux conseils réunis ensemble le 5 juin 2018.

Par ailleurs, l'assemblée des membres des deux conseils a également approuvé ce jour l'affectation de l'excédent de 1 176 691 € aux fonds propres de l'Association diocésaine. Au cours de l'assemblée générale, les comptes de

notre association ont été certifiés réguliers, sincères et sans réserve par Michel Sauvage, commissaire aux comptes.

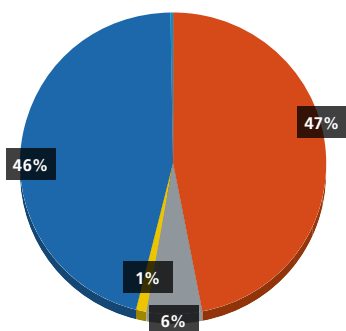
Le bilan

Le total du bilan s'élève, au 31 décembre 2017, à 56 031 907 € contre 55 811 629 € en 2016, soit une augmentation de 220 278 €.

- Les fonds propres de l'Association diocésaine augmentent ainsi de plus de 1 350 784 €, ce qui renforce sa solidité financière.

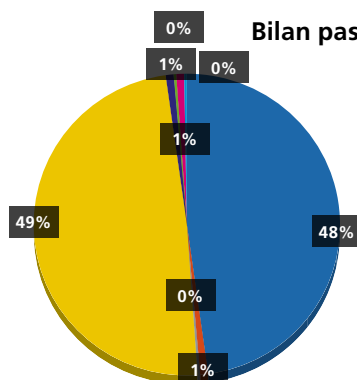
Bilan simplifié au 31/12/2017

Bilan actif en euros



- Immobilisations incorporelles : 187 604
- Immobilisations corporelles : 26 491 768
- Immobilisations financières : 3 080 269
- Créances : 500 924
- Trésorerie : 25 667 862

Bilan passif en euros



- Fonds propres : 45 371 753
- Excédent de l'exercice : 1 176 691
- Subvention d'investissement : 171 029
- Fonds associatifs : 46 719 474
- Provisions pour charges : 1 000 823
- Fonds dédiés : 180 000
- Dettes : 8 118 606
- Produits constatés d'avance : 13 004

Infos officielles

Le compte de résultat

1. Le résultat d'exploitation est négatif à hauteur de - 1 896 458 € en 2017 contre - 1 815 864 € en 2016. Les collectes du denier de l'Eglise, des messes, des quêtes ne suffisent pas à couvrir les charges d'exploitation.

C'est une situation qu'on retrouve dans presque tous les diocèses de France.

2. Le résultat financier est la différence entre les intérêts des placements, les plus-values et les provisions pour risques ainsi que les moins-values. Il s'établit à 960 991 € contre 756 153 € en 2016.

Ce résultat est diminué de l'impôt sur les produits financiers à hauteur de 39 500 € au taux principal de 24 %.

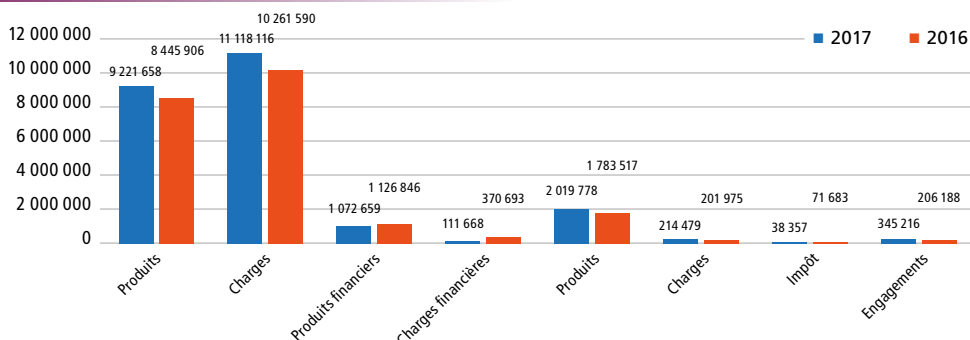
3. Le résultat du poste immobilier :

Quelques revenus immobiliers pour 62 733 € sont perçus mais les frais d'entretien des immeubles (200 000 €) et les provisions pour grosses réparations rendent l'activité déficitaire.

4. Le résultat exceptionnel s'élève à 1 805 299 € contre 1 581 542 € en 2016. Il est composé des legs, des dons divers et des ventes d'immobilier.

5. L'excédent s'établit à 1 176 691 €. Il augmente sous l'effet principalement des bons revenus financiers et des revenus exceptionnels.

Comparatif 2017 / 2016

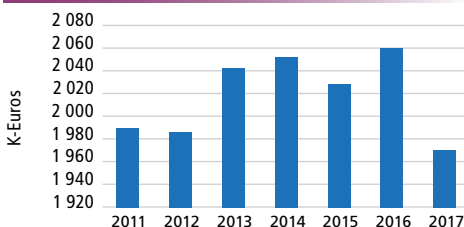


Le denier

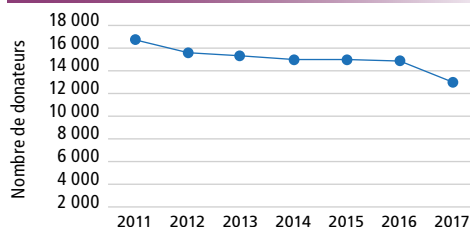
Le Denier est la principale source de revenus du diocèse. Il sert à financer les traitements des prêtres et les salaires des laïcs au service du diocèse, mais il ne les couvre pas en totalité.

En 2017, le Denier a baissé de 4,4 % passant de 2 059 000 € en 2016 à 1 969 000 € en 2017. Le nombre de donateurs diminue en 2017, mais le don moyen augmente pour passer de 138 € à 151 €.

Evolution du Denier sur 6 ans



Evolution du nombre de donateurs



L'immobilier

De nombreux chantiers ont été conduits en 2017 comme Plancoët, Ploubalay et Pordic ; d'autres sont en préparation.

Ils permettent ainsi de mieux accueillir les paroissiens et de réaliser de substantielles économies à terme.